DEPARTEMENT DU RHONE

6e CIRCONSCRIPTION

ELECTION LEGISLATIVE DU 23 NOVEMBRE 1958

Marcel DUTARTRE, candidat présenté par

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Dimanche 23 novembre, vous êtes appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Vous comprenez l'importance que revêt votre choix dans une situation qui provoque votre mécontentement et votre inquiétude. Mécontentement, parce que le coût de la vie ne cesse de monter malgré les promesses de baisse, qui ne valent pas plus aujourd'hui qu'hier, parce que la crise du logement s'aggrave, tandis que pèse la menace d'une hausse considérable des loyers. Inquiétude, parce que se développent les premiers signes d'une crise économique qui s'est manifestée déjà par des licenciements et des réductions d'horaires entraînant une baisse des salaires de nombreux travailleurs et par la poursuite de la guerre d'Algérie où la fleur de notre jeunesse est exposée à la mort, tandis que des centaines de milliards sont engloutis qui manquent terriblement pour les besoins civils.

Cette situation est le fruit amer de la politique réactionnaire menée depuis onze ans par les partis qui se sont succédé au gouvernement, après en avoir exclu les communistes en mai 1947.

Le 2 janvier 1956, le peuple avait voté à gauche, pour que ça change. Vos grandes espérances ont été déçues. Guy Mollet et les dirigeants socialistes, refusant l'union des Forces de Gauche, ont permis à la droite de diriger en fait les affaires de la France.

C'est l'anticommunisme qui a servi de prétexte à cette politique de division des forces républicaines. L'anticommunisme a toujours servi de paravent pour préparer et faire les mauvais coups contre le peuple et la Nation.

Le Parti Communiste peut se présenter devant vous la tête haute. Il ne porte aucune responsabilité dans la situation désastreuse dont souffrent les travailleurs. Il a toujours été fidèle aux engagements pris devant le corps électoral.

C'est parce qu'ils veulent continuer et aggraver la néfaste politique menée ces dernières années, que les partis responsables : R. P. F., Indépendants, M. R. P., Radicaux, Socialistes qui sont d'ailleurs tous représentés dans le gouvernement de Gaulle avec Soustelle, Pinay, Guy Mollet, Pflimlin, Ramonet, voudraient éliminer les députés communistes, les meilleurs défenseurs du peuple.

Telle est la raison du retour au scrutin d'arrondissement, condamné avant-guerre par tous les républicains, stigmatisé par Jaurès, comme : « étant un acte de défiance envers le suffrage universel. » Au surplus, ce scrutin permet au second tour les plus immorales alliances. C'est ainsi que le député-maire de Villeurbanne, le socialiste GAGNAIRE, fidèle soutien de Guy Mollet, espère au deuxième tour bénéficier des désistements des candidats réactionnaires comme : Charret, Richelmy, et autres. N'était-il pas le candidat unique de la réaction contre le camarade Marcel DUTARTRE lors des élections cantonales de 1955 ? N'a-t-il pas été élu maire de Villeurbanne avec les voix de la réaction ?

Avec ce scrutin, la circonscription de Villeurbanne aura un député pour 137.068 habitants, alors que la 9e circonscription comprenant le canton de TARARE élira un député pour 65.261 habitants. Un électeur de Tarare en vaut ainsi deux de Villeurbanne.

Mais les travailleurs, les républicains ne se laisseront pas abuser. Ils savent que, au cours du dernier quart de siècle, c'est seulement lorsque les communistes étaient dans la majorité ou au gouvernement, comme en 1936 ou en 1945, qu'ils obtinrent les plus grandes conquêtes sociales : 40 heures, congés payés, conventions collectives, nationalisations, Sécurité Sociale et prestations familiales, retraite des vieux, statut des fonctionnaires, etc.

Et même depuis le 2 janvier 1956, c'est grâce aux voix des 150 députés communistes que furent votés les trois semaines de congés payés, la réduction des abattements de zone, le Fonds de Solidarité pour les Vieux. C'est d'ailleurs ce qui attire au Parti Communiste la haine du grand patronat et de ses partis, les calomnies, les mensonges de la grande presse et de la radio à leur service.

Dimanche 23 novembre, vous lui ferez plus que jamais confiance.

A l'Assemblée, dans les municipalités comme à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin, au Conseil Général du Rhône où Marcel DUTARTRE représente depuis treize ans le canton de Villeurbanne, les communistes ont fait la preuve de leurs qualités d'administrateurs et de leur dévouement inébranlable envers les masses laborieuses.

Le peuple, la France ont besoin à l'Assemblée d'une forte opposition communiste pour s'opposer aux prétentions de plus en plus arrogantes des banquiers et des grands industriels. Les députés communistes auront d'autant plus de force et d'efficacité qu'ils pourront se réclamer de millions d'électeurs et s'appuyer sur l'action unie des travailleurs.

Les communistes considèrent que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Cependant, ils pensent qu'il est possible dès maintenant de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la Nation par l'application du programme de justice sociale et de salut national suivant :

1) **RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES,** par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions, et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires, création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat. Aide aux petits

Sciences Po / fonds CEVIPOF

moyens paysans ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce à la petite entreprise menacés par les monopoles.

2) **PAIX EN ALGERIE** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux -- y compris la Guinée -- des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3) **POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4) **REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES et REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre afin :

-- de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique et à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

-- de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5) **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6) **RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :**

-- par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, liberté syndicale, liberté de la presse et de réunions ;

-- par le contrôle du peuple sur ses élus ;

-- par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour que ça change !

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

Pour la victoire de la République ;

Pour l'avenir de la France ;

Votez et faites voter pour le candidat du Parti Communiste Français

MARCEL DUTARTRE



Ouvrier toupilleur,
Conseiller municipal de Villeurbanne,
Conseiller général du Rhône,
Délégué cantonal,
Ancien prisonnier de guerre.

Remplaçant éventuel :

René CARRIER

Maire de Vaulx-en-Velin,
Ex-Officier F.T.P.F.,
Croix de guerre avec palme.

Vu : Le Candidat.

P. S. — Tout bulletin de vote portant une rature du candidat ou de son remplaçant éventuel ou toute autre modification serait annulé. Il est donc indispensable de n'y rien modifier.

Imp. Martel. — Givors.

Sciences Po / fonds CEVIPOF